

# Accès aux vaccins contre le VPH au Canada, 2022

Les vaccins contre le VPH financés par le gouvernement sont accessibles aux personnes admissibles dans divers établissements de santé au Canada (cliniques de soins primaires, cliniques de santé sexuelle, pharmacies, etc.). L'accès dans ces établissements varie considérablement entre les territoires de compétence et les régions.

Il est possible d'acheter la série de vaccins contre le VPH (trois doses) à titre privé pour 510 à 630 \$.

## Fédéral (Services aux Autochtones Canada)

Le Programme des services de santé non assurés (SSNA), offrant aux membres des Premières Nations et aux Inuits admissibles des remboursements pour des soins ou services de santé, ne rembourse pas les vaccins contre le VPH. Les membres des Premières Nations et les Inuits inscrits peuvent être vaccinés contre le VPH par le biais de programmes provinciaux et territoriaux, comme tout autre résident.

## LÉGENDE

- Type de vaccin contre le VPH, financé par le gouvernement, administré
- Année scolaire au cours de laquelle la vaccination contre le VPH, financée par le gouvernement, est offerte
- Admissibilité à la vaccination contre le VPH, financée par le gouvernement, en dehors des écoles
- Admissibilité à la vaccination contre le VPH, financée par le gouvernement, étendue à certains groupes (hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, personnes vivant avec le VIH, personnes s'identifiant comme transgenres, etc.)

Toutes les provinces et tous les territoires (sauf le Québec) administrent le GARDASIL®9 selon un schéma à deux ou trois doses. Les personnes de moins de 15 ans reçoivent deux doses, tandis que les personnes immunodéprimées, vivant avec le VIH ou ayant plus de 15 ans en reçoivent trois. Le Québec offre deux doses aux personnes de moins de 18 ans (première dose : GARDASIL®9; deuxième dose : CERVARIX®) et trois doses du GARDASIL®9 aux personnes de plus de 18 ans.

- GARDASIL®9
- 6<sup>e</sup> année
- Personnes âgées de 9 à 26 ans
- Admissibilité étendue

- GARDASIL®9
- 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année
- Personnes âgées de 9 à 26 ans

- GARDASIL®9
- 6<sup>e</sup> année
- Personnes âgées de 9 à 26 ans

- GARDASIL®9
- 6<sup>e</sup> année
- Personnes admissibles au vaccin à l'école primaire, mais qui ne l'ont pas reçu
- Admissibilité étendue

- GARDASIL®9
- 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année
- Personnes jusqu'à 26 ans inclus

- GARDASIL®9
- 6<sup>e</sup> année
- Personnes âgées de 9 à 25 ans (doivent commencer la série de vaccins avant l'âge de 19 ans et la terminer avant l'âge de 26 ans; les personnes de sexe masculin doivent être nées en 2006 ou après)
- Admissibilité étendue

- GARDASIL®9
- 6<sup>e</sup> année
- Personnes âgées de 9 à 26 ans (nées en 1996 ou après si sexe féminin et en 2006 ou après si sexe masculin)

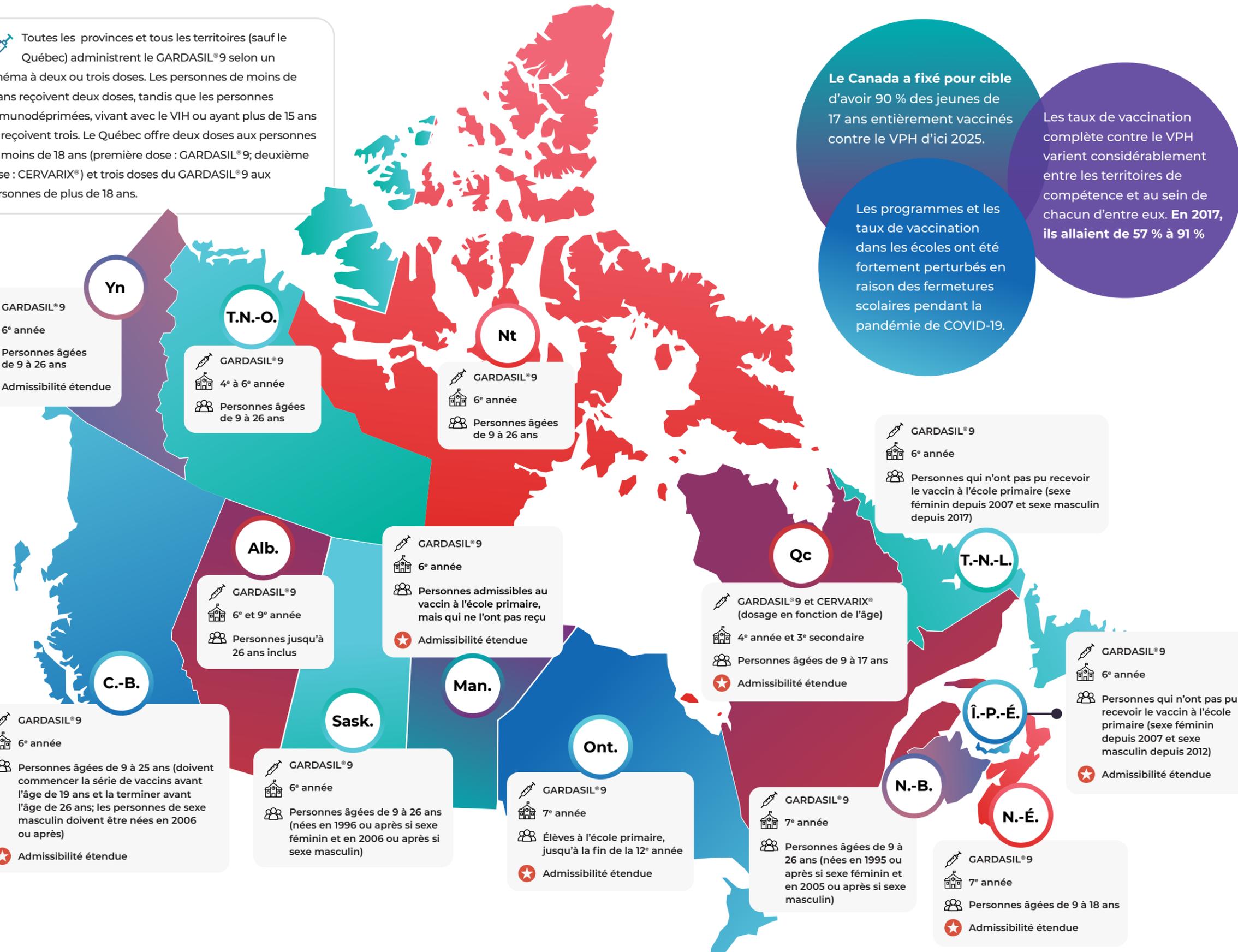
- GARDASIL®9
- 7<sup>e</sup> année
- Élèves à l'école primaire, jusqu'à la fin de la 12<sup>e</sup> année
- Admissibilité étendue

- GARDASIL®9
- 7<sup>e</sup> année
- Personnes âgées de 9 à 26 ans (nées en 1995 ou après si sexe féminin et en 2005 ou après si sexe masculin)

- GARDASIL®9
- 7<sup>e</sup> année
- Personnes âgées de 9 à 18 ans
- Admissibilité étendue

- GARDASIL®9
- 6<sup>e</sup> année
- Personnes qui n'ont pas pu recevoir le vaccin à l'école primaire (sexe féminin depuis 2007 et sexe masculin depuis 2012)
- Admissibilité étendue

- GARDASIL®9
- 6<sup>e</sup> année
- Personnes qui n'ont pas pu recevoir le vaccin à l'école primaire (sexe féminin depuis 2007 et sexe masculin depuis 2017)



**Le Canada a fixé pour cible d'avoir 90 % des jeunes de 17 ans entièrement vaccinés contre le VPH d'ici 2025.**

Les programmes et les taux de vaccination dans les écoles ont été fortement perturbés en raison des fermetures scolaires pendant la pandémie de COVID-19.

Les taux de vaccination complète contre le VPH varient considérablement entre les territoires de compétence et au sein de chacun d'entre eux. **En 2017, ils allaient de 57 % à 91 %**